

Le Spéculaymère



*Bulletin officiel de  
l'Association des descendants  
de Paul Vachon  
(Familles Vachon et Pomerleau)*



Daniel Vachon, notre président fondateur qui nous rendait visite au stand de l'association lors du Salon des associations de familles du Québec aux Galeries Chagnon, à Lévis, les 26, 27 et 28 février 2016.

Volume 18, numéro 1, mars 2016

## TABLE DES MATIÈRES

Mot de la présidente Pierrette Vachon-L'Heureux.....	3
Autrefois La Copechagnière (suite), par Joël Léger .....	4
Au fil des jours dans les prairies 1900 - 1936, par Sœur Thérèse Vachon .....	8
Notre histoire de famille à travers l'archéologie (suite), par Francine Vachon .....	12
André-Carl Vachon reçoit le Prix Acadie-Québec 2015, par Léandre Vachon.....	14
Rassemblement de 2016 et 20e anniversaire de l'association, par Francine Vachon.....	15
Quelques nouvelles de votre registraire, par Maurice Vachon .....	17
Espace publicitaire et commandites.....	18
Conseil d'administration .....	19
Sollicitation d'articles et Offre d'emploi .....	19



## ***Mot de la présidente*** ***M<sup>me</sup> Pierrette Vachon-L'Heureux***

Bonjour à tous et à toutes!

La nouvelle année est déjà bien entamée. Le bel hiver s'achève tranquillement. Nous sommes dans la vingtième année d'existence de notre association de famille. L'association des descendants de Paul Vachon a été mise sur pied en 1996. Que de chemin parcouru depuis. Nous rendons hommage à notre généalogiste fondateur, Daniel Vachon. L'objectif de l'association de famille est de susciter chez les porteurs et les porteuses du patronyme de l'ancêtre une fierté légitime, celle d'un lignage documenté par l'histoire et la généalogie qui enrichit la connaissance de notre communauté nationale constituée de plusieurs familles souches de la Nouvelle-France.

Comme à chaque année, lorsque revient le printemps, la Fédération qui regroupe les associations de famille organise un salon. Ce salon prend cette année le nom de Salon des associations de familles du Québec. L'expression «patrimoine familial» a été abandonnée. La notion dénommant déjà une réalité juridique portait à confusion. Cette année la rencontre a eu lieu à Lévis, aux Galeries Chagnon dont la directrice générale est Luce Vachon. Le programme de conférences portait sur l'histoire, celle de La Corriveau avec Catherine Ferland et celle des Filles du Roy et sur les multiples facettes de la généalogie y compris la généalogie matrilineaire avec Gabrielle Dussault qui nous a séduite.

À la lecture de ce numéro du Copechagnière, vous pourrez poursuivre votre découverte du village de notre ancêtre La Copechagnière autrefois et enrichir votre connaissance du premier cimetière de Beauport grâce aux recherches archéologiques.

Je vous rappelle que le moment sera tout indiqué en septembre 2016 pour retourner vers le territoire de nos ancêtres, celui de la région de Québec, pour célébrer nos origines. Chaque rassemblement consolide les liens entre les Vachon et les Pomerleau, plus particulièrement entre ceux et celles qui s'intéressent à leur ancêtre ou qui sont soucieux de rassembler leur famille et de les informer de leurs origines.

Je vous souhaite un printemps exaltant, un renouveau toujours stimulant!

*Toujours fière et laborieuse!*



## Autrefois, la Copechagnière (suite)

par Joël Léger

Une histoire de Vachon : Une histoire de trésor a été accréditée par le fait qu'en février 1824, des cultivateurs nommés Vachon sur la commune de la Guyonnière, trouvèrent un magot à l'angle d'un ancien jardin ayant appartenu à l'Amiral Duchaffault, et où se trouvait autrefois une maisonnette qui fut ruinée à la Révolution. Sous les restes du carrelage, les deux frères Vachon, qui étaient fermiers à la Robinière, trouvèrent de l'argenterie, des bijoux, des papiers qui furent brûlés, de 50000 à 60000 francs d'or et d'argent, ainsi que la Grande Croix de l'Amiral. Mais ces richesses ne leur profitèrent que bien peu : ils les utilisèrent pour organiser des beuveries mémorables, auxquelles participèrent tous les paysans des environs. Et l'un des Vachon mourut des suites de ces excès, l'ennui est qu'il avait recaché le trésor, et que celui-ci fut donc de nouveau perdu... Mais pas pour tout le monde. Dans les années 1980, la découverte aurait été faite dans un vieux mur de la rue de la Robinière, et l'on reparla de ce fameux trésor.

Marie-Louise Vachon, pour tous les Tropicains, c'est une boutique historique pendant 113 ans. Mme Vachon, couturière à Saint-Tropez lance une mode surprise sur la côte en 1980 ; une marque de prêt-à-porter haut de gamme, ses modèles qui fleuraient bon la lavande et la sauge. Cette mode fut reprise par la marque Souleïado. Un tournage du film « Les gendarmes de Saint-Tropez » avec Louis de Funès fut réalisé dans la boutique Vachon en 1964. Une des plus grandes ambassadrices fut Brigitte Bardot pour la maison Vachon.





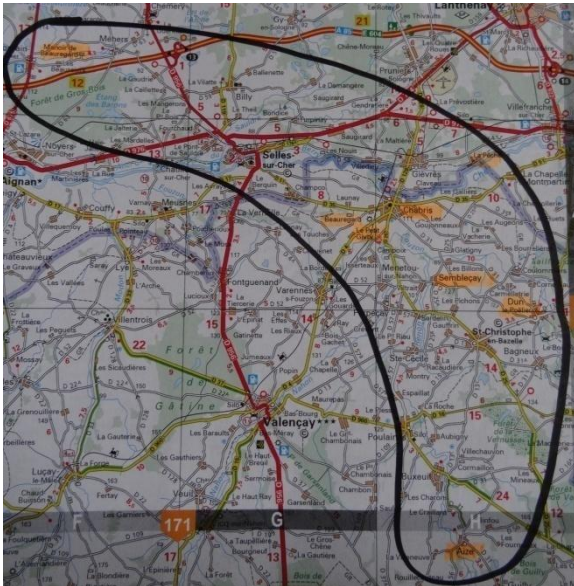


*Les œuvres d'Alfred Vachon « Fredo », peintre autodidacte, grand amoureux des couleurs ; Depuis l'âge de 17 ans, il fait son métier dans son atelier, rue du Lavoir à Saint-Tropez puis boulevard Bonne-Source. Tropicain né en 1907, Fredo expose souvent avec Philippe Tallien en sera en 1973, capitaine de la ville.*

*Des huguenots Vachon sont Vashon en Irlande : Simon Vashon devenu maire de Waterford en 1726, son fils Simon junior sera aussi maire en 1738. Peter, frère de Simon sera shérif de cette ville en 1735. Les Vashon seraient installés vers 1643 dans l'industrie des alcools puis d'autres Vashon en 1712.*

*Rabeau ; nom de personne d'origine germanique, Ratbald ( rad= conseil + bald = audacieux). Le patronyme est surtout porté dans la Vienne. Variantes : Rabot (69), Rabaud (85), Rabault (49,86), Rabaut (60,02), Rabeaud (87,11), Rabeaux (02, autrefois 76). Formes similaires Rabaud ; Rabau (surtout Belgique), Rabault (49,86), Rabaut (Picardie), Rabaux (35), Rabeau (86,17), Rabeaud (11,87), Rabeaux (02), Raboud (25), Rabout (Nord Belgique). Sur Geneanet : en 1491 Gabriel Rabeau, Launay (Centre), en 1570 Nicolas Rabreau à Champ-St-Père (85), 1600 Louis Rabreau aux Les Brouzils (85). Ne pas confondre avec les Rabréaud de Chavagnes qui descendent d'un lointain ancêtre ; Rabereoul Gabriel, charpentier en 1494.*

*La famille de Rabeau est une des plus anciennes du Berry sous les ressorts de Romorantin et de Valton. Elle s'armait : « d'or au chef émanché d'azur de trois pièces » ; cimier : un léopard dragonné de même (seau de 1146). Sa généalogie, qui a paru dans l'histoire du Berry, de M. de la Thaumanière,..., remonte à Regnaud de Rabeau (Rabelli), vivant en 1046. Elle posséda dans le Berry les seigneuries de Chabris, de Beaugerard, de Bouges, de Sembleçay, de la Sauzaye, de Dun le Poëllier, de la Haye-Rabeau, d'Aise, de Givry, etc. Elle produit entre autres ; Rabeau, seigneur de Bouges (Rabellus de Bolge) qui fit en 1207 une donation à l'abbaye de Glatigny, en la paroisse de Chabris, et Rabeau de Chabris (Rabellus de Carrobriis) fut témoin de cette donation.*



*Hervé de Rabeau, chevalier, seigneur de Dun le Poëllier (Hervens Rabelli, miles, dominus de Duno-Patellari) fit en 1256 à la même abbaye une donation, qui fut confirmée par Aimeric de Rabeau, chevalier (Aymericus Rabelli, miles), lequel avait paru sous Châteauroux en 1220 et 1251. Rabeau V de Rabeau, seigneur de Chabris, en 1250, eut ; Rabeau VI de Rabeau, seigneur de Chabris, qui fit hommage en 1283 à la comtesse de Blois pour les terres qu'il possédait sous la seigneurie de Vatan. Jean III Fournier, écuyer, seigneur de la Noûbe, de Villary et de la Landes : il épousa vers 1370*

*demoiselle de Rabeau, probablement fille de Rabeau, chevalier, seigneur de Chabris, à quelques lieues de la Noûbe, et de demoiselle de la Châtre. Claude de Voisines, qui épousa, le 4 août 1567, Charles Rabeau, seigneur de Launay, de*

Beauregard, gouverneur d'Yssoudin, veuf de Barbe Chamborant. Charles I de Rabeau, seigneur de Beauregard, de Chabris, de Launay, maréchal des logis de la Compagnie d'ordonnance du maréchal de Saint-André, nommé en 1657 gouverneur d'Issoudun, puis maréchal des logis de la Compagnie de deux cents hommes d'armes de Mgr le duc d'Orléans. Charles II de Rabeau, seigneur de Beauregard, de Chabris, de Launay, d'Aise, fut gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Mgr le comte de Moret (fils naturel du roi Henri IV et de Jacqueline de Bueil) ; il épousa Marie de Boisvilliers, et mourut avant 1653 ; sa veuve testa en 1660. Il avait eu pour fils, de Marie de Boisvilliers : Claude de Rabeau, seigneur de Givry, capitaine-major des dragons du roi en 1647, et Charles III de Rabeau, seigneur de Beauregard, d'Aise, de Chabris, conseiller du roi, maréchal de camp en 1667, gouverneur de Port-Louis ; d'Hennebont et de Quimperlé, mort en 1699.

Nous trouverons dans la famille de Goué, propriétaire et héritier des Aubert-Chabot, une Jeanne Rabaud, Dame de Clivoy ( Parents : Guy Rabaud, écuyer, seigneur de Clivoy et Guyonne Rabaud) mariée vers 1555 avec Jean de Goué (né en 1522, dcd en 1609, père Jean de Goué dcd en 1530 et de mère Jeanne de Mégaudais) serait sûrement la famille Rabeau installée à la Normandelière, puisque nous trouvons un Jacques de Goué, né au château de Clivoy vers 1560 et s'installa dans le Bas-Poitou ( Vendée) vers 1587. Ce Jacques ayant pris une part très active dans le parti protestant (Chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; cet ordre de chevalerie, fondé à Amboise le 1<sup>er</sup> août 1469 par Louis XI) c'est cette branche dite du Marchais, subsistante à ce jour, qui est chef de nom et d'armes de la famille de Goué (voir écu de la Normandelière), ce qui pourrait dire que les Rabeau et Vachon seraient aux services de ces nobles. Seraient-ils régisseurs, intendants ? Une grande chance ! Ce qui expliquerait le départ de Paul Vachon à l'âge de 20 ans et aîné de cette famille ayant de bonnes relations avec les protestants.



Louis XI au milieu de ses chevaliers portant le manteau, le chaperon et le collier de l'ordre.

Les de Goué avaient comme premier titre « Chartier », puis prennent une qualité de cleric, écuyer pendant la guerre de Cent-Ans, enfin chevalier puis seigneur.

Château de Clivoy à Chailland (53) est occupé au XVI<sup>e</sup> siècle passe par la famille Rabault par celle de Goué, originaire de Fougerolles du Plessis qui le garde jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Quelle serait la liaison Vachon-Rabeau : Peut-être plus ancienne. Nous trouvons une Anne de Rabot mariée avec François de Vachon de Belmont le 25 novembre 1554. Les Rabot étaient une ancienne famille





*Dauphinoise qui avait connu son heure de gloire avec Jean Rabot, sieur d'Uppie, son arrière-grand-père Ennemond était chancelier de Naples sous Charles VIII, membre du parlement comme François de Vachon.*

*Dans les registres de la Copechagnière :*

-1) Rabeau Etienne marié Robin Sarah auront Julien né X/12/1594 Copechagnière, Spacience née 22/2/1599 Copechagnière mariée Vachon Vincent (parents de l'ancêtre canadien Paul) et Pierre né 22/2/1599 Copechagnière.

-2) Rabeau Marie mariée avec Julien Métayer auront 3 enfants nés à la Copechagnière Pierre né X/9/1607, Renée née 24/12/1611 et Mathurin né X/5/1615

-3) Rabeau Marie mariée avec Caillon Paul auront 5 enfants nés à la Copechagnière ; François 27/4/1646, 2ème François 10/3/1648, Marie 4/11/1649, Renée 28/5/1652 et Louise 18/4/1655.

-4) Rabeau Jeanne mariée avec Tessier Jean auront un fils né à la Copechagnière Gabriel le 16/10/1619, peut-être un deuxième ; Tessier Jean X Rabeau Marie ont un fils Jean né 2/8/1673.

*Rabeau Marie et Jeanne seraient peut-être sœurs d'Etienne.*

-5) Rabaud Jean marié avec Roirand Jeanne auront un fils François né 17/2/1645 à la Copechagnière.

-6) Rabreau Grégoire marié avec Baty Anne auront un fils Jean , laboureur marié à 20 ans le 16/2/1738 à la Copechagnière avec Janière Jeanne 28 ans née aux Brouzils auront 3 enfants ; des jumeaux Jean et Louis nés 4/2/1741 à la Normandelière , Marie née à la Normandelière 26/11/1738 mariée avec Ardouin Pierre et auront un fils Nicolas le 17/1/1741 à la Poupardière.

-7) Rabeau Anne mariée avec Chiron Mathurin auront 4 enfants nés à la Copechagnière ; François 13/11/1653, Anne 30/12/1654, Jeanne 29/10/1658 et Françoise 24/4/1665.

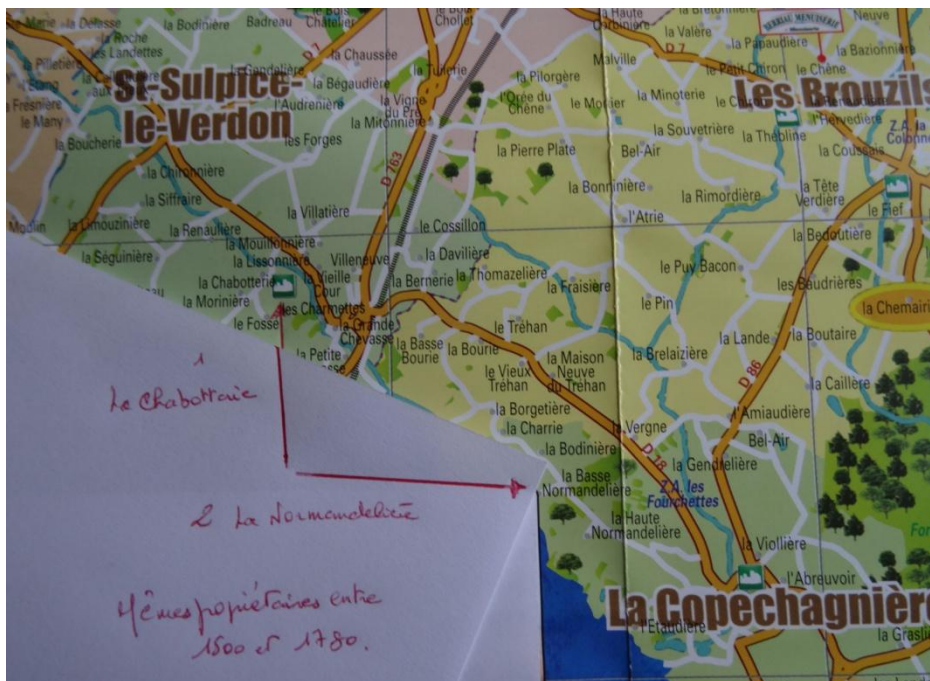
-8) Rabeau Marc marié avec Joyau Jeanne auront une fille Marthe-Marie mariée le X/3/1631 à la Copechagnière avec Tessier Jean qui auront 5 enfants nés à la Copechagnière ; Marie 13/8/1661, Nicolas 4/4/1664, Anne X/11/1665, Perrine 6/8/1668 et Jean 2/8/1673.

-9) Rabeau Maurice du Temple marié avec Mignet Françoise auront un fils Jean né au Temple de la Copechagnière 21/2/1742

-10) Rabreau Marie-Madeleine mariée à la Copechagnière le 6/11/1836 avec You Gabriel 24 ans domestique, auront 4 enfants ; Marie-Madeleine 13/1/1837, Alexandre 17/12/1838, Favié 11/4/1839 et Madeleine 3/10/1841.

-11) Rabeau Jean, cultivateur marié avec Caillé Alexandrine auront 3 enfants nés à la Copechagnière ; Marie-Louise 7/4/1892, Alexandrine 19/2/1894, Eugénie 4/3/1896.

-12) Rabeau Henri du Bourg marié avec Bertaud Marie auront 6 enfants nés à la Copechagnière sous le nom Rabaud ; Marie-Henriette 1/3/1891, Henri 23/12/1892, Marie-Augustine 8/3/1894, Georges 2/5/1896, Josephine 1/3/1899, Irma 28/10/1901.





## *Au fil des jours dans les prairies 1900 – 1936*

*de Sœur Thérèse Vachon*

*Sœur Thérèse de la communauté des Sœurs Grises de Montréal est l'auteur d'un album / volume racontant l'histoire de sa famille de 1887 à 2002. Cet article est en partie un extrait du sixième chapitre de son volume. Un premier extrait ayant pour titre AU PAYS DES FILLATURES DE COTON fut publié dans Le Copechagnière Volume 7 N° 1 mars 2005. En résumé, cet extrait, suite au décès de Philiias Vachon, la famille trime dur sur leur ferme à St-Pierre-de-Broughton comté de Mégantic. Amédée alors âgé de onze ans doit en partie assumer les tâches de la ferme. Sa mère Marie Nadeau décide d'expatrier la famille en Nouvelle-Angleterre plus précisément à Salmon Falls New Hampshire. Dès que les enfants sont assez grands, ils travaillent dans les usines de filature de coton. Bientôt l'ainé Amédée s'improvise barbier et devient propriétaire d'un petit commerce. La famille se tire assez bien d'affaire financièrement, mais Marie Nadeau s'inquiète pour l'avenir des ses enfants dans ce milieu. Pour elle une nouvelle migration s'impose. C'est un départ pour le Manitoba. Un deuxième article relatant les premières années de cette famille dans les prairies est paru dans le bulletin Le Copechagnière Volume 12 N° 2 juin 2010 LA VENUE AUX PRAIRIES 1887 – 1896.*

*Pour les membres qui n'ont pas accès à ces bulletins, ces articles bientôt disponibles sur le site web de l'association.*

### AU FILS DES JOURS DANS LES PRAIRIES 1900 - 1936

Sœur Thérèse Vachon raconte:

Un jour, assise tout bonnement au bord d'un ruisseau, je regardais couler l'eau en provenance d'une source que je ne connaissais pas et elle se dirigeait doucement vers une destination inconnue. J'étais fascinée par cette eau qu'aucun obstacle ne pouvait arrêter. Tantôt elle coulait autour d'une roche, glissait par-dessus une vieille branche dormant dans son lit; ou encore, elle se faufilait à travers branchages et cailloux. Tout en écoutant le gazouillis de ce ruisseau qui passait sans s'attarder, sans trop savoir, j'ai établi une comparaison entre elle et la famille de mes



*Famille d'Amédée & Delmina debout  
Antoinette, Charles, Albert, assis  
Delmina, Clara, Élodie et Amédée*



grands-parents Amédée Vachon et de Delmina Masson. D'accord, toute comparaison est boiteuse et laisse désirer. Cependant, je la trouve à propos et je me permets de la partager avec vous,

Tel ce ruisseau, la famille d'Amédée et de Delmina, dans sa simplicité et sa pauvreté de moyens avait du caractère et un idéal qui la conduisait vers un avenir promoteur. La vie allait bon train et rien n'empêchait sa marche de progresser. Les six enfants (dont cinq vivants) avaient vu le jour de 1906 à 1998. L'éducation était une priorité pour la famille. Au début, les enfants devaient se rendre à l'école dans une voiture tirée par des chevaux. Je vous fais part d'un incident que nous devons à la mémoire fidèle de mon père Albert, alors qu'il avait 86 ans.

J'avais, dit-il entre sept et neuf ans et la maîtresse qui pensionnait chez-nous. J'attendais mon frère et mes sœurs avant de partir pour l'école. Mon père (Amédée) m'avait demandé d'atteler le petit cheval alors qu'il plaçait des sacs d'avoine dans la voiture pour que j'aie les distribuer au champ. Je m'y suis rendu. Mon père a vidé la voiture et je suis retourné à la maison attendre les autres pour l'école. J'attendais, juste à l'ouest de la corde à linge. Dac (le petit cheval) broutait de l'herbe et les rênes avaient été posées contre le devant de la voiture. Tout en attendant, je me suis mis à songer à ce que le cheval ferait si je frappais des mains. Aussitôt, pensé, aussitôt fais Claque! Claque! Voilà le cheval parti à l'épouvante. Je sauté immédiatement par-dessus le siège afin de pouvoir atterrir à l'arrière de la voiture. Dès que j'arrivai à l'arrière je me suis rendu compte que la voiture roulait déjà trop vite pour me permettre de sauter sans me blesser. Alors je suis revenu de nouveau sur le siège avant et je me suis cramponné à deux mains. Le petit cheval filait! filait! d'un côté, les roues sont passées par-dessus un tas de roche demeuré dans la cour depuis la construction de l'étable. La voiture penchait d'un côté sans verser, retenue qu'elle était par le travail. En tournant vers l'étable, la voiture est retombée sur ses quatre roues, il n'a pas visé le milieu de la porte. Dieu merci! Car je ne serais pas ici pour vous raconter cette histoire et pour vous autres de l'entendre! Il a frappé le seuil de la porte avec le bout du travail et il a fait un trou encore visible aujourd'hui. Le bout du travail a été projeté dans les airs, le bacul s'est cassé et le cheval est entré dans l'étable. Et moi je suis resté dehors. Heureusement, car si j'étais entré dans l'étable avec la voiture à la vitesse qu'elle allait, je me serais fait dévisager complètement et peut être décapité.

Saisi de peur, j'étais soudé au siège lorsqu'Antoinette, Clara et la maîtresse d'école sont arrivées en courant, très inquiètes de découvrir dans quel état serait leur petit frère Albert. Elles avaient bien raison de craindre. D'autant plus qu'elles voulaient savoir ce qui s'était passé. Et moi de répondre «Je ne sais pas! Je crois que c'est la porte en broche» un petit peu menteur! qui a dû se fermer poussée par le vent parce que ça fait claquer et le petit cheval a décollé. Mais bien sûr, c'était moi qui avais fait claquer. Ce n'est que bien des années plus tard que le chat est sorti du sac.

En parlant de danger, ceci m'amène à vous raconter un autre incident de ceux qui ont marqué la vie de cette famille pionnière. Trois filles étaient les aînées de cette ruche bourdonnante d'activités. Deux d'entre elles Antoinette et Élodie aimaient beaucoup travailler dans les champs avec leur père. On raconte qu'Antoinette faisait l'ouvrage d'un homme avec fierté et savoir-faire. Il n'y avait pas de tracteurs ou de machines automatisées. Tout se faisait avec des chevaux et à bras d'hommes et de femmes.

Le sol était préparé de longue date. Amédée et ses enfants avaient constamment en vue le souci de la terre. Pour produire, elle devait être nourrie et pouvoir se reposer. Amédée savait cela et les jeunes aussi. Il n'était pas question de noyer la terre de fertilisant artificiel. Au contraire tout au long de l'hiver ils étendaient du fumier sur le terrain. Amédée avait même acheté une épandeuse pour distribuer un peu partout les engrais naturels dans les champs. Cet appareil était tiré soit par deux ou quatre chevaux.

### **Le temps des semences**

Au printemps, lorsqu'arrivait le temps des semences, il y avait un partage des champs. Quelques-uns étaient mis en labours d'été alors que les autres étaient ensemencés. Un labour d'été veut dire que le terrain était travaillé, mais non ensemencé pendant les mois d'été. Au début, Amédée n'avait qu'un petit disque pour faire ce travail. Plus tard il s'est acheté un gros cultivateur à trois roues. Ce cultivateur mesurait environ huit pieds de largeur.

Albert se souvient qu'en 1921, à son retour du collège, son père lui avait fait faire du labour d'été comme ça. Il avait six chevaux attelés sur le cultivateur et deux autres en avant. Il faut être habile pour manœuvrer un engin dans ces champs-là, mais encore combien plus vigilant et prévoyant fallait-il être pour guider ainsi huit chevaux qui ne voulaient pas toujours faire comme les autres. Un jour dit papa (Albert), «Antoinette était à cultiver lorsque ses chevaux ont pris l'épouvante. Au lieu de rentrer dans la barrière pour venir à la maison, ils ont accroché une clôture et l'ont cultivée d'une barrière à l'autre; arrachant à la fois les poteaux et la broche tout entremêlés dans le cultivateur qui était incassable. Les chevaux se sont finalement arrêtés, prisonniers des poteaux et de la broche. Il y en avait trois d'un côté de la clôture et trois de l'autre. Cela a été tout un exploit que de démêler les poteaux et la broche. Il n'y avait pas de machine hydraulique à cette époque, nous avons travaillé du mieux que possible avec des pinces et un marteau.

Les champs devaient d'abord être labourés et ensuite tassés, puis hersés avant d'être ensemencés. Labourer veut dire remuer la terre, creuser des sillons au moyen d'une charrue. La charrue dont on se servait sur la ferme du temps d'Amédée avait deux oreilles de quatorze pouces de diamètre. Elle était tirée par cinq chevaux, et ce n'était pas trop! Un cheval marchait dans le sillon, trois marchaient sur la terre solide et le cinquième marchait dans le labour. Ce dernier était changé à intervalles réguliers avec un des chevaux qui marchaient sur la terre solide, afin de ne pas l'épuiser complètement.

Élodie aimait nous parler de sa vie sur la ferme. C'était une tranche de sa vie qui la faisait vibrer d'émotion et qui lui avait donné de grandes joies. À 88 ans, elle raconte le fait suivant avec beaucoup d'humour et avec le petit air espiègle qu'on lui connaissait si bien! Je me souviens d'une grosse peur que j'aie eue alors que j'avais 16 ou 17 ans. J'étais à labourer au sud, sur le lot 17, avec six chevaux attelés à une charrue à trois oreilles.

À un moment donné, les chevaux sont partis en coup de foudre! J'ai immédiatement planté la charrue au plus profond et je me suis jetée à la renverse, laissant les chevaux, sachant que je ne pouvais plus les arrêter. Ils ont brisé les attelles complètement et sont partis du côté de la maison... Pas besoin de vous dire qu'ils sont arrivés avant moi!

Papa qui travaillait dans le grand shed a entendu le tapage et vu arriver les chevaux, mais je n'y étais pas. Il est venu à ma rencontre. Puisque je ne m'étais pas blessée, je revenais tranquillement à pied. Ces journées dans les champs, avec leurs imprévus et ces incidents frisant la tragédie, finissaient par se faire sentir. C'est encore Élodie qui disait, *j'ai de bons souvenirs de cette époque où nous utilisons les chevaux. J'ai labouré, hersé, marché derrière la herse. On mangeait de la poussière, mais ça ne faisait rien. Le soir nous étions fatigués. Il faisait bon s'arrêter pour une bonne nuit de repos.*

Albert aussi se souvient de ces journées passées sur le cultivateur, la charrue ou la semeuse. On essayait dit-il d'être dans les champs dès sept heures du matin. Puis vers midi il était temps d'arrêter, de rentrer les chevaux dans l'étable pour les soigner avec du foin et de l'avoine. Même si nous les faisons boire en abondance en revenant des champs, après le dîner, ils buvaient encore avant de reprendre le travail de l'après-midi. On leur donnait environ une heure de repos et vers une heure on retournait aux champs. La journée se terminait vers les six heures. Cependant, si on achevait un morceau, il était préférable de le terminer le jour même, même si cela représentait trente minutes de plus, car on n'était pas regardant de notre temps, c'était de finir le morceau qui comptait!

De retour à l'étable, nous nous occupions des chevaux; les dételer, c'est-à-dire, enlever l'attelage et leur laver les épaules avec de l'eau froide afin de prévenir les ampoules surtout lorsqu'ils avaient bien chaud. Quand il y avait des ampoules, nous devions mettre des coussinets sous le collier avant de les atteler une autre fois. Si la bête était blessée, nous faisons un trou dans le coussinet afin d'avoir un rembourrage autour de la plaie pour qu'elle puisse cicatriser. Nous avons toujours soigné nos bêtes de cette façon-là, surtout les chevaux de travail.

Les semences terminées, Amédée laissait tous ses chevaux dans le grand champ à l'ouest de la maison, la demi-section du 20-8-23. Il devait y avoir quelque chose dans ce champ que les chevaux ne trouvaient pas ailleurs, car ils se remettaient très rapidement de la fatigue des semences – même s'ils avaient été bien soignés au foin et au grain pendant cette période. Durant ce mois de repos, les chevaux devenaient plus gras et accumulaient de l'énergie dans le corps, comme on disait alors.

Alors qu'Antoinette, Élodie et Albert travaillaient dans les champs, Clara aidait sa mère aux travaux de la maison. Étant un peu nerveuse et ayant peur des chevaux, elle s'occupait surtout de la cuisine, du jardin et de la traite des vaches. Au retour des champs, Antoinette et Élodie étaient bien contentes que la traite des vaches soit faite. Il y avait aussi des cochons des poules et même des dindes pendant un certain temps. Il fallait s'en occuper et les soigner. C'est Clara qui faisait ce travail avec sa mère lorsque les autres étaient aux champs.

Après que les chevaux et les autres animaux de la ferme étaient soignés et reposaient pour la nuit, Amédée et ses jeunes pouvaient alors aussi songer à une bonne nuit de repos. C'est Élodie qui disaient à ses neveux et nièces, sur semaine on travaillait assez tard et si fort que lorsqu'on arrivait à la maison, on se mettait à genoux pour la prière du soir et ensuite au lit. Parfois nous avions sommeil, mais nous disions quand même notre prière avant de nous coucher.

À suivre ...



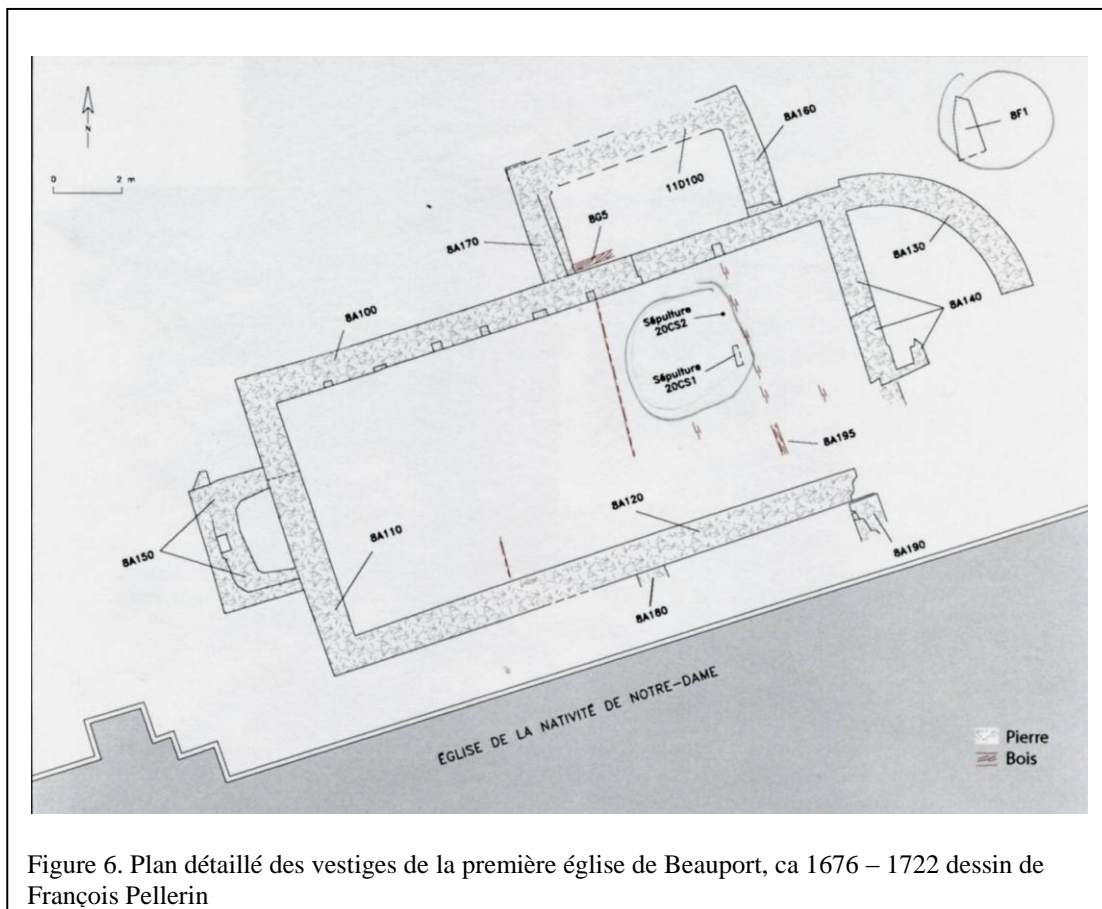


## *Notre histoire de famille à travers l'archéologie (suite) par Francine Vachon*

Érigée en seigneurie en 1634, Beauport est une des plus anciennes localités au Québec. En 1684, le premier évêque de Québec et protecteur de notre famille, François de Laval, décrétait l'érection canonique de la paroisse de la Nativité de Notre-Dame comprenant la seigneurie de Beauport et la partie est de la seigneurie de Notre-Dame des Anges pour lesquelles notre ancêtre Paul était notaire. Beauport a maintenant 381 ans. Et nous sommes une des familles fondatrices de Beauport.

Le texte suivant est publié avec la permission de M. Pierre Drouin, archéologue et gestionnaire du projet pour la Société d'art et d'histoire de Beauport.

### **LE PREMIER CIMETIÈRE**



On sait peu de choses sur le premier cimetière, mais les registres de la Fabrique de la Nativité de Notre-Dame font état d'au moins 449 actes de sépulture entre les années 1680 à 1720. Avant 1676, les inhumations se faisaient probablement à Québec ou près de la chapelle de Beauport. Le greffe de Paul Vachon, daté du 14 juin 1676, nous parle d'un nouveau cimetière, dont on ignore le lieu exact. On présume qu'il était situé à proximité de la petite église de pierre, derrière et de chaque côté. C'était la coutume de l'époque (voir les cercles, fig. 6).

12 enfants et 4 adultes ont été inhumés à l'intérieur de la première église. On y trouve les deuxième et troisième seigneurs de Beauport: Joseph Giffard 1706 et Ignace Juchereau 1715. La pratique réservait ce privilège aux adultes les mieux nantis, incluant les notables. Les enfants n'avaient pas encore atteint le statut social nécessaire. Cependant, selon les registres, les 12 enfants inhumés sous l'église étaient âgés de 7 semaines à 7 ans. Le dernier était bébé Louise Chartier, trois mois lors de son inhumation le 19 mai 1721.

Les recherches archéologiques n'ont révélé aucune clôture ni aucun muret délimitant le cimetière, d'où la difficulté d'en situer l'endroit exact. On découvre seulement 3 sépultures, dont une, un adulte, à l'extérieur de l'église, au nord-est (voir fig. 6). Les deux autres, des enfants de 3 ou 4 mois lors de leur décès, ont été trouvées à l'intérieur de l'église (voir fig. 6 [20CS1] et [20CS2]). Selon les traces laissées sur un tibia, le bébé 20CS1 aurait connu deux épisodes de stress durant sa courte vie. Il y a eu translation, il y a quelques années, des restes de ces trois personnes vers le fond du cimetière actuel. J'ai eu l'honneur d'y être présente avec notre présidente et d'autres membres de familles souches.

Comme seulement trois des seize personnes ont été trouvées à l'intérieur et à l'extérieur de la première église, on pense que les autres ont fait l'objet de translation vers la deuxième église lors de sa construction, incluant Joseph Giffard et Ignace Juchereau. Ces translations, longtemps coutumières, se font aussi occasionnellement mêmes aujourd'hui.

Plus de 470 individus n'ont pas été retrouvés. Il faut dire qu'il y a eu d'importantes perturbations lors de la construction des trois derniers temples et d'un muret de pierre associé au deuxième cimetière. De plus, tout n'a pas été fouillé. Mais comme le sol argileux est stérile, on peut espérer faire d'autres découvertes dans un avenir pas trop lointain. Les restes de Paul et sa famille en feront peut-être partie. Vous trouverez à la fig. 21 un exemple de sépultures de l'époque.



Photo figure 21. Vue vers le nord-est et vers le sud-ouest des sépultures 21 BSI (a) et 8ESI (b) mises au jour au sud du long du mur 4A/400 (Laroque 2008 photos 4 et 8)



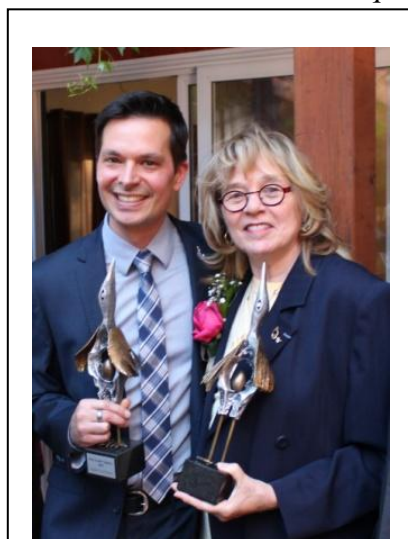
## **André-Carl Vachon reçoit le Prix Acadie-Québec 2015**

*par Léandre Vachon*

André-Carl Vachon fut un conférencier de marque à la société de généalogie de Longueuil, le 17 avril 2015. Pour cette conférence, nous avons lancé l'invitation à nos membres, leurs amis et au public en général. André-Carl Vachon est venu nous raconter les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec 1755 – 1775. Il détient un baccalauréat en enseignement et un certificat en histoire. Sa grand-mère maternelle était de descendance acadienne, de là son intérêt pour l'histoire des Acadiens et pour la généalogie.

À titre d'auteur de livres, dont « Les déportations des Acadiens et leur arrivée au Québec 1755 – 1775 », la Commission permanente de concertation entre l'Acadie et le Québec lui a présenté le Prix Acadie-Québec 2015. voici un extrait de sa lettre de nomination :

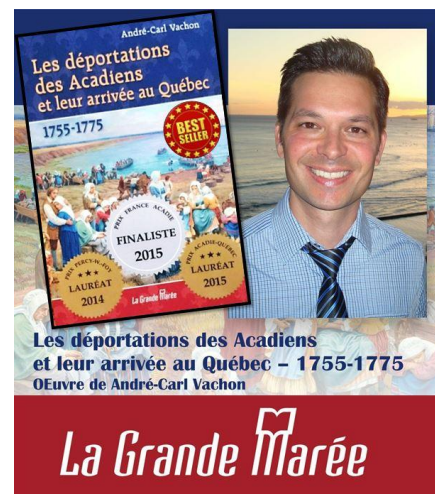
*« Il nous fait grand plaisir de vous annoncer que votre candidature a été retenue pour l'obtention du Prix Acadie-Québec de 2015. Vos livres, conférences historiques et écrits dans diverses revues ainsi que le rôle que vous avez joué*



André-Carl Vachon et Édith Butler étaient à Moncton le 24 juin 2015 afin de recevoir leur prix.

*dans le rapprochement des descendants de la famille Lejeune dans le cadre du Congrès mondial acadien de 2014 ont permis aux*

*Acadiens et aux Québécois de mieux connaître leur histoire et les liens historiques, patrimoniaux et culturels qui les unissent. De plus, vos efforts d'éveil de l'identité acadienne auprès des Québécois ont enrichi notre mémoire collective et témoignent de votre passion à l'égard du resserrement des liens entre l'Acadie et le Québec ».*







## Rassemblement de 2016 et 20<sup>e</sup> anniversaire de l'Association *par Francine Vachon*

Vous n'avez pas oublié notre rassemblement du samedi 10 septembre 2016 à la Grande Ferme de Saint-Joachim, ferme fondée par Mgr de Laval. Nous vous offrons différentes formules.

### **A - Forfait pour tous:**

Accueil: assemblée générale annuelle

Repas: Apéritif à la santé du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association

Préparation du menu à l'ancienne, des produits régionaux, dans une cuisine d'époque avec son poêle à pont.

Vous apportez votre vin qui pourra être conservé au frais (voir à bien l'identifier).

Il vous sera servi à votre table.

Conférence: Présentation de la Grande Ferme et de son histoire, suivie d'une visite guidée du lieu historique et visite de l'exposition.

Coût: 35.00\$ par membre en préinscription et 40.00\$ pour les non-membres.

Après la date de préinscription 40.00\$ pour tous.

### **B et C - Aux frais de chacun :**

#### **B- Hébergement, formule dortoir:** lits simples superposés:

Fournis: draps contour, oreiller, taie d'oreiller. Vous apportez votre sac de couchage ou couvertures.

Lavabos, toilettes et salles de douches disponibles.

Coût: Pour 15 personnes et plus, 20.00\$ par personne.

Pour 14 personnes et moins: 300.00\$ à diviser par le nombre de personnes (ex: 14 personnes = 21.43\$; 10 personnes = 30.00\$).

**Motorisé:** beaucoup d'espaces de stationnement, gratuit. Électricité disponible pour 10 espaces.

#### **C - Souper et déjeuner:**

**Il faut un minimum de 20 personnes**, sinon la cuisine sera fermée.

Souper: 24,00\$. Pourboire à votre convenance.

Déjeuner type continental: 10,00\$. Pourboire à votre convenance.

Note: Vous pouvez coucher seulement, sans prendre les repas.

**Si vous optez pour la formule B et C, il est très important de nous le dire d'ici la fin avril par courriel: [valpaga@sympatico.ca](mailto:valpaga@sympatico.ca) (tél: 1(418)522-8817)**

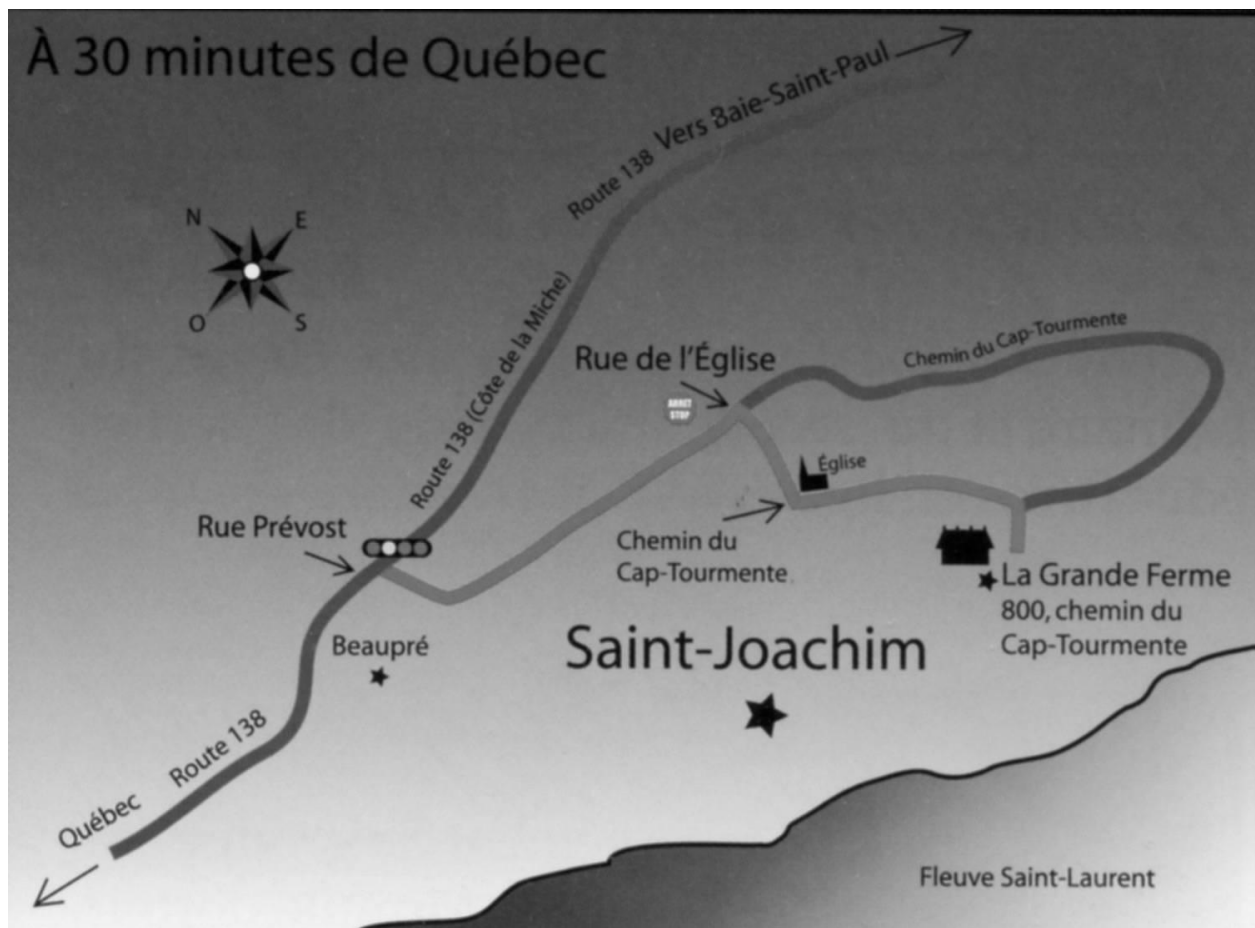
Les noms des participants et des participantes de la formule B et C seront publiés dans le bulletin de juin. Frais payables sur place. Invitez donc vos parents et amis.

Note: Nous devons informer le personnel du nombre de participants aux formules B et C. La Grande Ferme est un centre d'interprétation sur les débuts de la colonisation française. Le personnel est bénévole, passionné et extrêmement serviable. Ils sont aussi des cuisiniers experts. Ils nous feront vivre une expérience exceptionnelle. Le site nous est réservé en exclusivité pour toute la journée. Nous sommes assurés de leur collaboration.

**Donc grand rendez-vous: samedi le 10 septembre 2016. Penser à séjournée deux jours dans la région.**

**Venez nombreux alimenter votre mémoire!**

Plus de détails dans le prochain bulletin





## Quelques nouvelles de votre registraire par Maurice Vachon

**Bienvenue à nos nouveaux membres** (depuis mars 2015)

M. Jacques Pomerleau, Québec (QC)  
M. Mario Mercier, Thetford-Mines (QC)  
M. Charles Pomerleau, Stoney Creek (ON)  
Mme Jodi Jackson, Stoney Creek (ON)  
M. Wilfrid Pomerleau, Sherbrooke (Québec)

Mme Cécile Bellerose, Sherbrooke (QC)  
M. Jean-Yves Pomerleau, Sherbrooke (QC)  
Mme Jacinthe Pomerleau, Longueuil (QC)  
M. Marcel Pomerleau, Saint-Victor (QC)  
Mme Lucie Vachon, Weedon (QC)

### Statistiques

117 membres en règle : (92 membres et 25 conjoints)

14 membres cotisations échues (1<sup>er</sup> avis envoyé) : (8 membres)

10 membres cotisations échues (2<sup>e</sup> avis envoyé) : (2 membres et 1 conjoint)

*Quelques fois on remet à plus tard le paiement de notre cotisation !!!*

**Recrutement** : Des idées pour recruter de nouveaux membres? Faites-moi parvenir vos suggestions.

En voici une : **vous pouvez abonner, pour un an, un membre de votre famille.**

**Page Facebook** : Les membres et les non membres sont très actifs sur la Page Facebook. Nous avons **189** mentions « J'aime ». Continuons à diffuser notre Page Facebook à tous les membres de notre famille et aux personnes de notre entourage.

Lien : [www.facebook.com/VachonPomerleauOrg](http://www.facebook.com/VachonPomerleauOrg)

**Site Internet** <http://vachon-pomerleau.org>

Le nouveau site Internet de l'Association est en fonction depuis le 19 octobre 2013. Voici quelques statistiques des visites sur le site pour la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015.

	2013	2014	2015	2016	Total
Visites sur le site	324	1 364	5 889	484	8 061
Nouveaux visiteurs	206	1 106	5 439	439	<b>7 151</b>
Pages vues	1 894	5 590	10 070	1 440	19 194

Remarquez le nombre de visiteurs uniques qui ont consulté le site Internet depuis sa création en 2013. La numérisation des anciens bulletins « *Le Copechagnière* » va bon train. Les anciens bulletins (sauf les cinq dernières années) seront accessibles pour les membres seulement. Le tout devrait être terminé pour notre rassemblement de septembre prochain. Vous pouvez dès maintenant voir et lire le bulletin « **Vol. 2, no 1, avril 2000** » qui est accessible sur le site Internet dans la section Accès privé des membres.

**Mot de passe** : Il y aura changement du mot de passe pour « Accès privé aux membres » à chaque publication du bulletin « *Le Copechagnière* ». Le nouveau mot de passe à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016 sera : **anniversaire**

Vous trouverez le bouton « Accès privé aux membres » au bas de chaque page du site Internet de l'association.



## *Espace publicitaire et commandites*



POUR UNE BONNE AFFAIRE, VOYEZ  
**DION CHEVROLET BUICK GMC INC.**  
www.dionchevrolet.com

**Richard Dion**  
Président

2200, rue Sherbrooke  
MAGOG, Québec J1X 4Z6  
Bur.: (819) 843-6571  
Rés.: (819) 847-0303  
Fax: (819) 843-6528

**LOCATION**  
**AVIS**

Magog: (819) 868-2847  
richard.dion@dionchevrolet.com



*Vivre à Ascot Corner, c'est évoluer et vouloir y demeurer!*

Nous vous rappelons que pour ceux et celles qui désirent offrir de la publicité et de la visibilité à leur entreprise, vous devez contacter M. Daniel Pomerleau, administrateur de l'Association par courriel à [ldmp@videotron.ca](mailto:ldmp@videotron.ca) ou par téléphone au 819 569-0397.

## *Conseil d'administration*

	<p><b>Pierrette Vachon-L'Heureux</b>  <b>Présidente</b>          1115, ave Marguerite-Bourgeoys          Québec (Québec) G1S 3Y1          418 687-0589  <a href="mailto:vachonlheureux@webnet.qc.ca">vachonlheureux@webnet.qc.ca</a></p>		<p><b>Francine Vachon</b>  <b>Vice-présidente</b>          385, rue Lockwell, app 420          Québec (Québec) G1R 5J6          418 522-8817  <a href="mailto:valpaga@sympatico.ca">valpaga@sympatico.ca</a></p>
	<p><b>Éric Pomerleau</b>  <b>Trésorier</b>          1201, des Marguerites          St-Pierre-Île-d'Orléans,          (Québec) G0A 4E0          418 995-0551  <a href="mailto:epomerleau@hotmail.com">epomerleau@hotmail.com</a></p>		<p><b>Maurice Vachon</b>  <b>Registraire</b>          14, rue du Trèfle          Baie-Saint-Paul, (Québec)          G3Z 0H2          418 760-8414  <a href="mailto:mauricevachon@deryste.com">mauricevachon@deryste.com</a></p>
	<p><b>Jacques Langlois</b>  <b>Administrateur</b>          6216, chemin de la Rivière          Ascot Corner (Québec) J0B 1A0          819 562-1600  <a href="mailto:loujaclanglois@gmail.com">loujaclanglois@gmail.com</a></p>		<p><b>Daniel Pomerleau</b>  <b>Administrateur</b>          495, rue Bégin          Sherbrooke Québec) J1G 4J7          819 569-0397  <a href="mailto:LMDP@videotron.ca">LMDP@videotron.ca</a></p>
	<p><b>Léandre Vachon</b>  <b>Archiviste-généalogiste</b>          1428, rue Bernier          St-Jean-sur-Richelieu          (Québec) J2W 1G          3450 349-6141  <a href="mailto:lenvac@sympatico.ca">lenvac@sympatico.ca</a></p>		

## *Sollicitation d'articles et offre d'emploi*

Nous sollicitons vos articles pour les publier dans le bulletin. Les textes peuvent être corrigés et modifiés. Si donne lieu à des changements majeurs, les auteurs seront consultés. Chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses écrits qui ne peuvent être reproduits sans son autorisation.

Le prochain bulletin sera publié en juin 2016. Prière de soumettre vos articles en format Word ou RTF. Les photos et les illustrations accompagnant le texte doivent être en format JPG.

Vos documents doivent être transmis par courriel [lenvac@sympatico.ca](mailto:lenvac@sympatico.ca) à Léandre Vachon pour le 30 mai 2016.

Le conseil d'administration est à la recherche de deux membres pour les deux postes vacants du conseil. En plus de l'assemblée générale annuelle, les membres du conseil se réunissent en octobre et en avril, à Trois-Rivières. Les rencontres ont généralement lieu soit le samedi ou le dimanche.

Nous sommes aussi à la recherche de personnes pour occuper les postes de secrétaire et d'éditeur du bulletin Le Copechagnière.

Prière de contacter un des membres du conseil à cet effet



Photo du stand de l'association lors du Salon des associations de familles du Québec aux Galeries Chagnon à Lévis les 26, 27 et 28 février 2016. Les membres de gauche à droite Maurice, Francine, Pierrette et Léandre étaient très fiers d'exposer notre affiche enroulante de l'association nouvellement acquise.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2016

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des associations de familles du Québec inc.

C.P. 10090, Succ. Ste-Foy (Québec) G1T 4C6

**IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE**